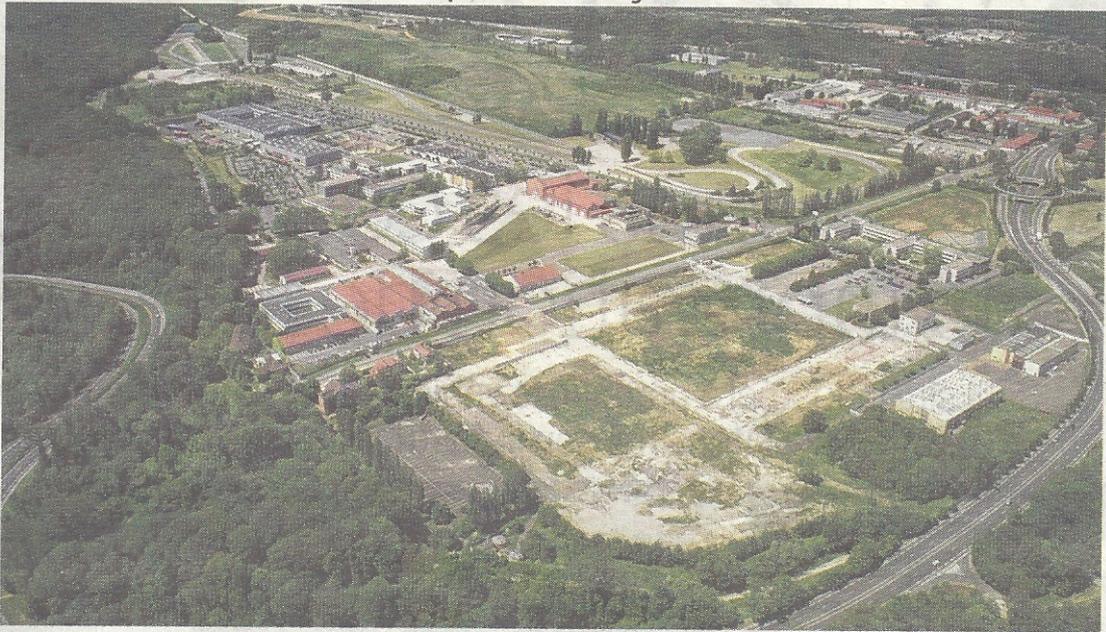


78

Il y aura une ZAC géante à Satory-Ouest

Le projet, piloté par l'Etat, a été validé par le conseil municipal. Mais la concertation patine aux yeux des associations.



Versailles. Le quartier de 180 ha devrait être aménagé d'ici à 2035 pour accueillir des logements, activités économiques ainsi que des voies nouvelles.

VERSAILLES

PAR LAURENT MAURON

C'EST UNE ÉTAPE importante dans un dossier qui reste extrêmement épineux. Le principe de la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) pour le quartier de Satory-Ouest a été voté lors du dernier conseil municipal. Le dossier est pharaonique : piloté par l'Etat au titre d'une Opération d'intérêt national de 550 000 m² construits sur 236 ha, il devrait comprendre des logements, activités économiques et des voies nouvelles d'ici à 2035. Mais il demeure toujours aussi technocratique et peu partagé avec les associations. Celles-ci s'étaient déjà plaintes, en 2006, d'une concertation « manquant de précision ».

Ironie du sort, la ZAC Satory a été adoptée par la ville car celle-ci ne pouvait attendre fin septembre, date du prochain conseil, au risque de se trouver hors délais. Mieux encore, le vote a été effectué alors que les

1 500 pages du dossier d'impact ne sont même pas encore mises à disposition du public par la préfecture.

« Dix études préalables ont été faites pour un montant de 2,5 M€ en vue de l'étude d'impact et on n'en a jamais vu la couleur. Je doute d'ailleurs que les conseillers municipaux en aient bien saisi tous les enjeux. Cette situation est tout à fait contestable, d'autant que l'on nous les avait promis pour avril 2018. Comment se déterminer si on n'a pas l'information ? », tempête Claude Ducarouge de Sauvegarde et animation de Versailles et environs (Save).

« Nous ne publierons pas ces études. Elles sont consultables dans nos locaux mais n'ont pas vocation à être diffusées. Les associations le savent depuis longtemps », coupe l'établissement public d'aménagement Paris Saclay (EPAPS).

François de Mazières, maire (DVD) de Versailles, est bien embêté par cette polémique. « Le dossier sera consultable du 24 juillet au 24 septembre. L'agglomération doit aussi donner un avis en octobre.

D'ici là, les associations pourront s'exprimer et faire remonter des griefs », précise-t-il. Il rappelle que la ville « n'a pas la main » sur le dossier mais qu'elle a obtenu de nombreuses concessions de la part de l'Etat sur les logements, notamment.

NOUVEAUX ÉCHANGES EN SEPTEMBRE

« Nous ne pouvions pas dire non à la ZAC. Tout aurait été retardé et l'on ne peut décemment pas s'opposer à un dossier piloté par l'Etat. La concertation de nos services avec l'établissement public est plutôt bonne selon moi », juge encore François de Mazières. L'élu a révélé à l'issue du conseil que l'échangeur sur le D 91, crucial dans cette affaire, ferait l'objet d'une enquête publique en 2020 et de travaux entre 2022 et 2023.

L'EPAPS assure qu'elle organise « depuis quatre ans » des ateliers et autres rendez-vous d'échanges. « Nous prévoyons, vers la mi-septembre, une réunion d'information et, s'il le faut, nous repousserons les dates de consultation du dossier d'impact », dit-on dans ses services.

VEZ VOUS

dernise

ation du confort hôte-
crutements de pédi-
étriciens sont égale-
us. Le chantier doit
ant cet été et se termi-
t 2019. La rénovation
a 26 chambres de la
t la création de nouvel-
es individuelles. Pen-
e des travaux, le servi-
suré sans aucune
des soins.

reprend



LP/AURÉLIE FOULON

Les polices municipales vont être mutualisées

Entre le 1^{er}
étaient organisés

une importante administrative sont
quintenaire de la D... J... I...